

# **Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies pour l’élimination**

# **de la violence à l’égard des femmes**

# **Appel à propositions 2022**

# Formulaire de Concept de Projet

Veuillez relire attentivement l’appel à propositions avant de remplir le formulaire de Concept de Projet.

**Remplissage du formulaire**

Les informations renseignées dans le présent formulaire sont des informations que le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies doit impérativement obtenir afin d’examiner votre demande de subvention. Vous devez considérer chaque question comme obligatoire, à moins qu’elle ne soit spécifiquement présentée comme « facultative ».

Avant de commencer à remplir votre dossier, veuillez lire dans son intégralité le présent formulaire et la liste de contrôle de l’éligibilité et exigences obligatoire (annexe 1) afin de vous assurer que votre proposition corresponde aux priorités et réponde aux exigences du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies.

Votre Concept de Projet sera évaluée dans son ensemble. Il n’est donc pas nécessaire de répéter les mêmes informations dans différentes sections.

Les Concepts de Projet sélectionnés présentent les caractéristiques suivantes :

(a) **ils sont spécifiques** : ils identifient et bénéficient à des femmes et à des filles spécifiques ; ils se concentrent sur des formes spécifiques de violence contre les femmes et les filles, par opposition à une approche générique de toutes les formes de violence ; ils sont conçus pour répondre à un contexte spécifique qui est clairement décrit. Cela garantit des interventions plus efficaces et plus ciblées, dont la portée est claire. Par exemple, évitez de cocher le maximum de cases à la section II, et concentrez-vous plutôt sur les choix que vous êtes prêt à détailler dans la section narrative de votre candidature ;

(b) **ils démontrent une articulation claire des résultats** à atteindre, pour et avec qui, où et comment, et pour quel but ultime en relation avec les intersections visées ;

(c) **ils articulent une approche intersectionnelle pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles**, en reconnaissant que les réponses appropriées à la violence tiennent compte du fait que des caractéristiques identitaires et des circonstances différentes font que certains groupes de femmes sont plus exposés au risque de subir des violences dans des contextes différents, et justifient, en fonction du contexte, les personnes qu’ils ont identifiées et pourquoi ;

(d) ils **démontrent l’existence de partenariats équitables**, en particulier avec des groupes de femmes, et décrivent leurs rôles spécifiques dans le projet ;

(e) ils **indiquent des mécanismes à la fois qualitatifs et quantitatifs** pour le suivi et les rapports et

(f) **ils intègrent des considérations visant à renforcer la préparation en renforçant la résilience organisationnelle**, en développant les capacités internes, en investissant dans la création de partenariats, le leadership et le plaidoyer pour prévenir et traiter la question de la violence contre les femmes et les filles avant, pendant et après les crises.

Si votre candidature répond au focus spécial sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles dans le cadre d’une **crise prolongée**, veuillez cocher la case « focus spécial » dans le formulaire de candidature en ligne.

**I. Descriptif de l’organisation**

|  |
| --- |
| **Informations relatives à l’organisation** |
| Nom de l’organisation\* |       |
| Adresse |       | Ville |  |
| État ou province |       | Pays ou territoire |       |
| Adresse e-mail |       | Site Web |       |
| Numéro de telephone (y compris le code pays) |                   |

\* N’utilisez pas d’acronymes. Si plus d’une organisation dépose une candidature, indiquez uniquement le nom de celle qui sera chargée de la gestion du projet et des obligations contractuelles (« l’organisation principale »). Vous aurez la possibilité d’énumérer les co-candidats à un stade ultérieur.

|  |  |
| --- | --- |
| **Contact principal** | **Contact secondaire** |
| Titre | [ ]  Mme [ ] M. [ ] Mx. [ ]  Dr | Titre | [ ]  Mme [ ] M. [ ] Mx. [ ]  Dr |
| Prénom |       | Prénom |       |
| Nom |       | Nom |       |
| Titre d’emploi |       | Titre d’emploi |       |
| Adresse e-mail\* |       | Adresse e-mail\* |       |

\* Veuillez donner une adresse e-mail qui restera active pendant au moins une année car toutes les informations actualisées sur l'état de la demande seront envoyées par email.

|  |
| --- |
| **Type d’organisation de la société civile** (en choisir un) |
|  Organisation de défense des droits des femmes[ ]  Communautaire[ ]  Nationale[ ]  Régionale[ ]  Internationale[ ]  Réseau/Coalition Organisation de défense des droits des jeunes ou des filles |  Organisation de défense des droits humains Organisation humanitaire Organisation de personnes en situation de handicap (OPH) Organisation de personnes LGBTIQ+ Organisation de développement Organisation religieuse  Autre (Précisez)       |

|  |  |
| --- | --- |
| **Les activités de votre organisation visent-elles essentiellement à mettre fin à la violence à l’égard des femmes et/ou des filles ?** | [ ]  Oui [ ]  Non |

|  |
| --- |
| **Indiquez la mission et/ou la vision stratégique de votre organisation telle qu’elle figure dans son acte constitutif ou ses statuts.** Traduisez-les si nécessaire (100 mots maximum). |
|       |

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation est-elle dirigée par des femmes ?\***  | [ ]  Oui [ ]  Non |

\* Pour les organisations dirigées par des femmes : veuillez fournir des documents prouvant qu’au moins 61 % des postes de direction à divers niveaux de décision de l’Organisation (direction, haute direction et conseil d’administration) sont occupés par des femmes. Il peut s’agir, par exemple, d’un document attestant de la composition du conseil d’administration et de l’organigramme de la haute direction ventilé par sexe, ainsi que d’une lettre officielle indiquant clairement le nombre absolu et le pourcentage de femmes dans l’Organisation en général, ainsi que le nombre absolu et le pourcentage de femmes y occupant des postes de direction en particulier.

|  |
| --- |
| **Quel est le pourcentage de postes de direction occupés par des femmes dans votre organisation ?** (postes de Président, Directeur exécutif, Membre du conseil d’administration, Haut responsable, etc.) (choisissez une réponse) |
| [ ]  0 à 20 pourcent   | [ ]  41 à 50 pourcent   | [ ]  61 à 80 pourcent   |
| [ ]  21 à 40 pourcent   | [ ]  51 à 60 pourcent   | [ ]  81 à 100 pourcent   |

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation est-elle dirigée par les groupes cibles ?**  | [ ]  Oui [ ]  Non |
| Si OUI, veuillez expliquer comment les membres de la communauté/des groupes cibles avec lesquels votre organisation a l’intention de travailler et d’atteindre grâce à ce projet sont impliqués dans vos processus de gestion et de prise de décision.  |
|  |

\* Pour être considérée comme une « organisation dirigée par les membres », l’organisation doit démontrer qu’elle est dirigée par des membres du groupe qu’elle représente et/ou qu’elle fixe des priorités inspirées des expériences vécues par ses membres et fondées sur une solide compréhension de leurs besoins. Par exemple, les organisations de personnes en situation de handicap, les organisations de femmes autochtones, les associations de lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles, etc. Pour être considérée comme une « organisation dirigée par les membres », l’organisation doit être représentative, c’est-à-dire que le groupe constitutif doit être/représenter une majorité de l’ensemble du personnel, du conseil d’administration et des bénévoles à tous les niveaux de l’organisation (61 % à titre indicatif)

|  |  |
| --- | --- |
| **L’organisation a-t-elle un statut juridique dans le pays d’intervention ?** | [ ]  Oui [ ]  Non |
| **En quelle année votre organisation a-t-elle été légalement créée ?** |
|       |

|  |  |
| --- | --- |
| **Votre organisation a-t-elle déjà reçu un financement du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies ?** | [ ]  Non [ ]  OuiAnnée(s)       Montant (dollars É.-U.)       |

|  |
| --- |
| **Donnez la liste de vos principaux donateurs** (60 mots maximum) |
|       |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Dépenses annuelles de l’organisation (en dollars des États-Unis)\*** | 2019        | 2020       | 2021      |
| Estimation des ressources allouées aux programmes visant à éliminer la violence à l’égard des femmes (en dollars des États-Unis) | 2019       | 2020       | 2021      |

\* Les informations communiquées doivent correspondre aux informations figurant dans les états financiers joints en tant que pièces justificatives et pouvoir leur être comparées. Entrez le montant sans point, virgule, symbole ou espace. Veuillez arrondir au dollar près.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **L’organisation possède t’elle des rapports d’audit pour les 3 dernières années fiscales ?** | 2019 [ ]  Oui [ ]  Non | 2020[ ]  Oui [ ]  Non | 2021[ ]  Oui [ ]  Non |

Veuillez également joindre les rapports d’audit organisationnel. Si vous ne procédez pas à un audit organisationnel annuel, veuillez en expliquer la raison dans une lettre officielle que vous joindrez à la proposition.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **L’organisation possède t’elle des rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales ?** | 2019 [ ]  Oui [ ]  Non | 2020[ ]  Oui [ ]  Non | 2021[ ] Oui[ ]  Non |

Veuillez également joindre les trois derniers états financiers vérifiés.

|  |
| --- |
| **Expertise technique et expérience dans le domaine de l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles** (750 mots maximum)1. Expliquez l’histoire et l’expérience de votre organisation en matière de lutte contre la violence à l'égard des femmes et/ou des filles au cours des cinq dernières années. Énumérez et donnez des exemples du ou des projets les plus marquants que vous avez mis en œuvre pendant cette période.
2. Fournissez des détails sur le nombre de personnes ayant une expertise technique ainsi qu’au moins un CV d’un membre du personnel permanent ou à durée déterminée ayant les compétences requises.

**Pour les ONG internationales :** 1. Fournissez également des détails concernant les points suivants : (1) si vous disposez d’une équipe, d’une unité ou d’une section chargée de mettre fin à la violence à l’égard des femmes et des filles et/ou de l’égalité des genres, en précisant si vous disposez d’un personnel dédié dans le pays de mise en œuvre ; et (2) le nombre estimé (et le pourcentage) de personnel à plein temps consacré aux projets visant à mettre fin à la violence à l’égard des femmes et/ou à l’égalité des genres.

**Question supplémentaire pour les organisations qui postulent dans le cadre du focus spécial sur les crises prolongées UNIQUEMENT :** 1. Décrivez brièvement le contexte de crise prolongée dans lequel vous opérez et expliquez comment votre organisation y a répondu.
 |
|       |

Fournissez le CV d’au moins un salarié permanent ou titulaire d’un contrat à durée déterminée doté d’une expertise technique et d’une expérience dans le domaine de l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles.

|  |
| --- |
| **Capacité organisationnelle en matière de gestion de projet et de gestion financière** (500 mots maximum)1. Fournissez des détails sur le nombre d’employés ayant une expertise dans : (1) la gestion de projet ; (2) la collecte de données, le suivi et l’évaluation ; et (3) la gestion financière et la comptabilité.
2. Comment allez-vous vous assurer que vos fonctions de gestion programmatique et financière répondent aux normes de qualité de la gestion de projet ? Si vous avez identifié des lacunes, expliquez comment vous comptez renforcer votre capacité organisationnelle.
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Renforcement de la préparation et de la résilience organisationnelle** (500 mots maximum) 1. Comment cette subvention contribuera-t-elle à ce que votre organisation sécurise et renforce les capacités, les systèmes et les processus nécessaires à la réalisation de sa mission ?
2. Comment cette subvention vous aidera-t-elle à favoriser les partenariats stratégiques et vous permettra-t-elle de participer aux organes de décision pour exercer votre leadership ?
3. Comment cette subvention contribuera-t-elle à ce que votre organisation soit mieux préparée et résiliente au fil du temps pour absorber l’impact potentiel et s’adapter aux événements perturbateurs tels que les crises sanitaires, les catastrophes naturelles et d’origine humaine, les conflits, etc. ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Pour les organisations qui postulent dans le cadre du focus spécial sur l’élimination de la violence à l’égard des femmes dans le contexte des crises prolongées UNIQUEMENT** (750 mots maximum)1. Comment allez-vous gérer l’engagement et la participation dans la coordination humanitaire pour influencer la prise de décision, y compris la planification stratégique, la coordination et la programmation en ce qui concerne l’égalité des genres et la fin de la violence à l’égard des femmes et des filles ?
2. Quelle est/sera votre stratégie pour garantir la mise en place de capacités internes permettant d’ajuster la prestation de services, en fonction des besoins émergents et conformément aux [Normes Minimales Interorganisations Pour la Programmation d’actions de Lutte Contre la Violence Basée sur le Genre dans les Situations d’urgence](https://gbvaor.net/gbviems)?
3. Conformément aux principes humanitaires de neutralité et d’impartialité, quelles actions sont/seront prévues pour garantir que le projet réponde aux cas les plus urgents sans causer de préjudice, et ne fasse aucune distinction sur la base de la nationalité, de la race, du genre, des croyances religieuses, de la classe sociale ou des opinions politiques ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Pour les organisations qui postulent pour des projets multi-pays UNIQUEMENT**(750 mots maximum)1. Donnez un exemple de votre projet le plus marquant contribuant à la construction du mouvement féministe et précisez le rôle joué par votre organisation.
2. Fournissez une brève déclaration sur la façon dont ce projet contribuera à la justice sociale et aux mouvements féministes locaux/régionaux existants et tirera parti des voix féministes pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles au niveau supranational ou régional.
3. Comment le projet va-t-il renforcer les capacités et améliorer les partenariats des organisations de défense des droits des femmes dans les pays sélectionnés pour le projet, y compris celles qui représentent des groupes marginalisés, pour une action collective ?
4. Quelles stratégies et tactiques d’action collective seront utilisées pour gagner le soutien populaire et provoquer un changement durable, par exemple en combinant recherche, plaidoyer, création de coalitions, formation, investissement dans le leadership féministe, médias et campagnes, etc.) ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Il se pourrait que le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies partage le descriptif de votre organisation avec d’autres donateurs.** L’objectif de cette transmission d’informations est de renforcer la visibilité des organisations et de collecter des fonds en vue de financer l’important travail qu’elles accomplissent dans le monde pour lutter contre la violence à l’égard des femmes et des filles. Veuillez indiquer si votre organisation consent à ce que ces informations soient partagées. |
| [ ]  Oui, je consens à ce que les informations communiquées dans ce dossier soient partagées avec d’autres donateurs. |
| [ ]  Non, je ne consens pas à ce que les informations communiquées dans ce dossier soient partagées avec d’autres donateurs. |

**II. Descriptif du projet**

|  |
| --- |
| **Le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies encourage les initiatives dans les domaines suivants. Veuillez indiquer la catégorie dans laquelle s’inscrit votre candidature**: (en sélectionner une) |
|  Cette initiative répond à la **fenêtre de financement générale** sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles *victimes de formes de discrimination croisées*. |
|  Cette initiative répond au **focus spécial** sur la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles dans le *contexte des crises prolongées.*  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays et/ou territoire(s) de mise en œuvre**  |       |

\* Vous devez en sélectionner au moins un et maximum trois.

|  |  |
| --- | --- |
| **Nom du projet** |       |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date de début du projet\*:** (jour/mois/année) | --/--/---- | **Date de fin du projet:** (jour/mois/année) | --/--/---- |

\* La date de début estimée ne peut être antérieure au 1er juin 2023 (01/06/2023)

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant total demandé au Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies** (en dollars US) |       |
| **Contribution totale de la part des organisations candidates**\*\* (en dollars US) |       |
| **Budget total du projet** (en dollars US) |       |

\*Les candidats sont invités à mentionner, dans la mesure du possible, les contributions en nature (bureaux, personnel, installations de conférence, organes de presse, fournitures) et autres contributions.

|  |
| --- |
| **Partenaires de co-exécution.** (maximum 50 mots)Veuillez donner la liste de tous les partenaires de co-exécution du projet, en commençant par l’organisation candidate principale :  |
|       |

\* L’organisation candidate principale (dont les coordonnées figurent dans la proposition) peut collaborer avec des partenaires compétents venant compléter son expertise et renforcer sa capacité de sensibilisation et les capacités des organisations locales. Si une subvention lui est accordée, l’organisation candidate est responsable de la gestion de celle-ci dans son intégralité et est chargée de veiller à ce que ses partenaires d’exécution comprennent les conditions et les obligations attachées à la subvention du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies. Le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies encourage vivement l’utilisation de protocoles d’entente entre les partenaires pour définir les rôles et les responsabilités de chacun.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le projet doit-il être enregistré auprès du gouvernement ou nécessite-t-il son autorisation ?** | [ ]  Oui [ ]  NonSi oui, indiquez le délai estimé en mois.       |

Veuillez noter que cette information vous est demandée dans le seul but d’obtenir une estimation réaliste de la date de début du projet, et qu’elle n’a pas d’incidence sur la sélection.

|  |
| --- |
| **Niveau primaire d’intervention du projet proposé** (Sélectionner une réponse) |
| [ ]  Communautaire | [ ]  Local | [ ]  Sous-national (c.-à.d., Province, État) | [ ]  National |
| [ ]  Régional | [ ]  Interrégional |  |  |

|  |
| --- |
| **Principaux contextes d’intervention du projet proposé** (choisissez tous les contextes concernés) |
| [ ]  Contexte urbain | [ ] [ ]  Contexte périurbain | [ ] [ ]  Camp de réfugiés ou de personnes déplacées |
| [ ] [ ]  Contexte rural | [ ]  Autre (veuillez préciser) |  |
|  |
| **Le contexte de l’intervention du projet proposé est-il affecté par une crise prolongée ?** |
| [ ]  Oui | [ ]  Non |  |

|  |
| --- |
|  **Indiquez le(s) État(s)/région(s)/province(s) ou district(s) où le projet sera mis en œuvre** |
|       |

|  |
| --- |
| **Forme(s) et manifestation(s)\* de la violence à l’égard des femmes et des filles dans divers contextes qui seront spécifiquement abordées par le projet** (vous pouvez en sélectionner quatre au maximum) |
| [ ]  **La violence dans la famille** [ ]  La violence conjugale La violence physique La violence sexuelle La violence psychologique ou émotionnelle  La violence économique [ ]  La violence non conjugale   La violence physique La violence sexuelleLa violence psychologique ou émotionnelle  La violence économique [ ]  La violence à l’égard des filles (la violence non conjugale, la violence liée à l'exploitation) [ ]  Les pratiques nuisibles Les mariages précoces Le mariage forcé La sélection prénatale en fonction du sexe du fœtus L’infanticide féminin Les mutilations génitales féminines/l’excision Les violences liées à la dot  Les « crimes d’honneur » La maltraitance des veuves (par ex., la « purification » des veuves)[ ]  La violence à l’égard des travailleuses domestiques[ ]  Autre  Spécifiez       | [ ]  **La violence à l’égard des femmes dans la communauté** [ ]  Le féminicide [ ]  La violence sexuelle non-conjugale (le viol, les agressions sexuelles) [ ]  Le harcèlement sexuel et la violence dans les espaces publics/les institutions  La violence dans les écoles  La violence sur le lieu de travail  La violence dans les espaces publics Autre (Précisez) [ ]  La traite de femmes et de filles [ ]  Autre  Précisez       | [ ]  **La violence à l’égard des femmes perpétrée ou tolérée par l’État** [ ]  La violence à l’égard des détenues [ ]  La stérilisation forcée/la grossesse forcée/l'avortement forcé [ ]  Violence sexuelle liée aux conflits [ ]  La violence sexuelle et fondée sur le genre dans les situations de crise (pendant et au lendemain d’un conflit, ou après une catastrophe naturelle, etc.)  [ ]  La violence sexuelle basée sur le genre dans les camps de réfugiés/personnes déplacées internes (PDI) [ ]  Exploitation et abus sexuels [ ]  Autre  Précisez       |

La/Les forme(s) et la/les manifestation(s) de la violence dans divers contextes sont conformes à « L’étude approfondie de toutes formes de violence contre les femmes: rapport du Secrétaire Général ». ([http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm#more](http://www.un.org/womenwatch/daw/vaw/SGstudyvaw.htm%22%20%5Cl%20%22more)). Voir les pages 37-47 pour les définitions.

|  |
| --- |
| **Principales bénéficiaires et partenaires (femmes et filles uniquement) :** indiquez si votre projet sera axé sur la participation directe des femmes et des filles « en général » et/ou des femmes et des filles « survivantes » de la violence en tant que bénéficiaires directes et/ou partenaires du projet. Il peut s’agir de femmes et de filles qui jouent le rôle d’agentes essentielles du changement dans le projet et/ou qui participent activement à la conception et à la mise en œuvre des projets en tant que représentantes des principaux groupes cibles. Vous devez choisir au moins une proposition, et pouvez choisir les deux (si vous choisissez « survivantes », le système de candidature en ligne ajoutera automatiquement « femmes et filles en général »). |
| [ ]  Femmes et filles en général |
| [ ]  Femmes et filles survivantes de la violence |
| **Principales bénéficiaires et partenaires ciblées (femmes et filles) :** Sélectionnez jusqu’à 4 (et au moins 1) groupes de femmes et/ou de filles ciblés par votre projet en tant que détentrices de droits, bénéficiaires ou agentes du changement. Votre concept de projet doit indiquer explicitement comment vous allez répondre aux besoins de chaque groupe spécifique pour lequel vous cochez une case et comment ils bénéficieront de votre projet.  Quand/si des personnes entrent dans plus d’une catégorie (identités multiples), vous devez également expliquer ces intersections entre les groupes dans la section sur le concept du projet. |
| [ ]  Femmes/filles vivant avec le VIH et le SIDA[ ]  Lesbiennes, bisexuelles, transgenres, queers ou personnes en questionnement et intersexes[ ]  Femmes/filles réfugiées/déplacées dans leur propre pays[ ]  Femmes/filles autochtones | [ ]  Femmes/filles handicapées[ ]  Femmes/filles appartenant à des minorités ethniques[ ]  Femmes/filles victimes de discrimination raciale et/ou d’injustices[ ]  Travailleuses du sexe qui se définissent comme telles[ ]  Femmes/filles appartenant aux groupes à plus faible revenu | [ ]  Femmes/filles migrantes[ ]  Défenseuses des droits humains et de l’égalité de genre[ ]  Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)[ ]  Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum) |
| **Tranche d’âge cible des principales bénéficiaires et partenaires (femmes et filles) :** sélectionnez les tranches d’âge des principales bénéficiaires et partenaires que votre projet entend cibler. Vous devez sélectionner au moins UNE catégorie et vous pouvez sélectionner toutes celles qui s’appliquent au projet. Veuillez noter que la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant définit les « enfants » comme des personnes âgées de moins de 18 ans. Si votre projet prévoit de travailler avec des personnes âgées de moins de 18 ans, la proposition doit décrire les considérations éthiques et de sécurité qui s’y rapportent et les protocoles que votre organisation mettra en place (par exemple, dans la section Protocoles d’éthique et de sécurité). Vous devrez également montrer une stratégie spécifique pour travailler avec les filles, car il s’agit d’une catégorie intersectionnelle entre l’âge et le genre. De même, si vous travaillez avec des femmes âgées, veuillez expliquer comment leurs besoins spécifiques seront pris en compte. |
| [ ]  0-9 ans[ ]  10-14 ans[ ]  15-17 ans | [ ]  18-19 ans[ ]  20-50 ans[ ]  51-59 ans | [ ]  60-64 ans[ ]  65 ans et plus |

|  |
| --- |
| **Bénéficiaires secondaires et partenaires (tous genres confondus)**: choisissez jusqu’à 4 groupes (et au moins 1) de personnes ciblés par votre projet en tant que bénéficiaires secondaires et/ou partenaires clés de votre projet (agents de changement, débiteurs d’obligations, parties prenantes clés ou participants au projet). Si vous travaillez avec plus de quatre de ces groupes, veuillez sélectionner les quatre groupes que vous considérez comme les plus essentiels dans votre approche stratégique.  |
| [ ]  Défenseurs et militants des droits humains et de l’égalité des genres[ ]  Membres et dirigeants d’organisations d’inspiration religieuse[ ]  Chefs et/ou acteurs coutumiers (guérisseurs, etc.)[ ]  Professionnels de santé (médecins, soignants, etc.)[ ]  Hommes et garçons (en tant qu’agents de changement, de manière générale)[ ]  Membres/dirigeants d’organisations de la société civile et d’organisations non gouvernementales[ ]  Membres/dirigeants de la communauté et/ou organisations/groupes communautaires | [ ]  Membres/dirigeants de groupes de jeunes[ ]  Professionnels des médias (journalistes, par exemple)[ ]  Professionnels de l’éducation (enseignants et éducateurs)[ ]  Élèves (primaire, secondaire ou tertiaire)[ ]  Police (forces de l’ordre, enquêteurs, policiers en uniforme, par exemple)[ ]  Autres personnels en uniforme (militaires, agents de maintien de la paix, etc.)[ ]  Personnel judiciaire et juristes (juges, procureurs, avocats, etc.)[ ]  Responsables des administrations publiques (conseillers de district, décideurs, etc.) | [ ]  Parlementaires[ ]  Secteur privé / propriétaires d’entreprises / employés[ ]  Travailleurs sociaux / assistants sociaux / agents de l’aide humanitaire[ ]  Membres de la famille (parents, maris, belles-mères, par exemple)[ ]  Bénévoles de la communauté (en tant que mobilisateurs communautaires, par exemple)[ ]  Autre catégorie 1 (décrivez en 10 mots maximum)[ ]  Autre catégorie 2 (décrivez en 10 mots maximum) |

|  |
| --- |
| **Adéquation entre le Plan stratégique du Fonds d'affectation spéciale et les domaines des résultats intermédiaires :** |
| Veuillez choisir UN des trois domaines de résultats à court terme ci-dessous qui représente le mieux le domaine de focalisation PRINCIPAL et le but général du projet proposé :  |
| [ ]  Résultat 1 : Amélioration de l’accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adéquats pour mettre fin à la Violence contre les Femmes et les Filles (VCFF)  |
| [ ]  Résultat 2 : Prévention améliorée de la VCFF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes |
| [ ]  Résultat 3 : Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la VCFF.  |

|  |
| --- |
| **Domaines de résultats stratégiques du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies :** choisissez jusqu’à 4 domaines de résultats (et au moins 1) qui correspondent le mieux aux résultats clés visés par votre projet. Ces résultats clés correspondent aux trois domaines de résultats prioritaires du Plan stratégique 2021-2025 du Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies. Il vous est demandé de sélectionner les résultats « les plus adaptés », c’est-à-dire les plus proches des principaux résultats visés par votre projet. Concernant le résultat 3 sur le renforcement de l’efficacité de la législation, il est entendu que la société civile ne peut pas à elle seule obtenir ces résultats, mais plutôt qu’elle soutient les institutions et les partenaires publics locaux, sous-nationaux ou nationaux ou qu’elle travaille en partenariat avec eux. Si une subvention leur est accordée, les candidats devront reporter sur ces résultats une fois par an. |
| **1. Amélioration de l’accès des femmes et des filles à des services multisectoriels essentiels, spécialisés, sûrs et adaptés**[ ]  ***Amélioration de l’accès des survivantes et des femmes et des filles exposées à un risque de violence à des services de soutien spécialisés,*** [ ] ***sûrs et adaptés*** (Ex.: refuges, services d’assistance téléphonique, soutien psychosocial, etc.)[ ]  ***Amélioration de la fourniture de services essentiels*** aux survivantes et aux femmes et aux filles exposées à un risque de violence ([ ] Ex.: par l’intermédiaire des services sociaux et des services de santé, d’aide sociale, de justice)[ ] [ ]  ***Les cas de violence signalés par les femmes et les filles font l'objet d'un signalement, d'un traitement*** et/ou d'un aiguillage, d'une enquête et/ou de poursuites plus efficaces.[ ]  ***Amélioration de l’accès des survivantes à la justice en cas de violence*** ([ ] Ex.: grâce à de l’aide juridique, un soutien pour accéder aux tribunaux, à des évolutions institutionnelles visant à améliorer la procédure judiciaire)[ ]  ***Amélioration de l’accès à l’information, aux biens et/ou aux ressources*** en vue de prévenir la violence contre les femmes et les filles (VCFF) et d’y répondre ([ ] Ex.: accès aux informations sur les services proposés ou accès aux ressources dans les situations de crise*)* | **2. Prévention améliorée de la VCFF à travers des changements de comportement, de pratiques et d'attitudes**[ ]  ***Les normes sociales, les comportements, les attitudes et les pratiques au sein de la communauté sont transformés*** ou améliorés pour mieux protéger les femmes et les filles contre la violence ([ ] Ex.: via la mobilisation communautaire, l’éducation de groupe, des campagnes publiques, etc.).[ ]  ***Les environnements/espaces publics sont rendus plus sûrs*** pour les femmes et les filles ([ ] Ex.: initiatives visant à prévenir le harcèlement sexuel et toutes les formes de violence dans les écoles, les lieux de travail, les pôles de transport, etc.).[ ]  ***Les femmes et les filles sont outillées, grâce à l’amélioration de leurs ressources, de leurs compétences et de leurs capacités,*** pour échapper à la VCFF et la prévenir ([ ] Ex.: formation aux compétences de la vie courante et autres initiatives favorisant l’autonomisation économique et sociale des femmes)[ ]  ***Les personnes sont soutenues dans leurs relations interpersonnelles afin de prévenir la VCFF*** ([ ] Ex.: via le développement de compétences en matière de communication interpersonnelle et de prise de décision partagée au sein du foyer)[ ]  ***Les femmes et les filles sont dotées de capacités accrues pour mener les efforts visant à mettre fin à la VCFF*** ([ ] Ex.: en tant qu’agentes de changement, défenseuses des droits humains, responsables communautaires, etc., en jouant un rôle actif et souvent public dans la lutte contre la violence à l’égard des femmes et des filles, etc.). | **3. Augmentation de l'efficacité des législations, des politiques, des plans d'action nationaux et des systèmes de responsabilisation pour prévenir et mettre fin à la VCFF*****[ ]  Les institutions publiques locales, sous-nationales ou nationales conçoivent et/ou mettent en œuvre des réformes, des stratégies et/ou des politiques*** pour prévenir ou combattre la VCFF ([ ] Ex.: réformes du système judiciaire pour répondre aux besoins des femmes les plus marginalisées, etc.)***[ ]  Des directives, des protocoles et/ou des procédures standardisées sont élaborés ou renforcés au niveau local, sous-national ou national*** pour fournir des services essentiels aux survivantes et aux femmes et filles exposées à un risque de violence ([ ] Ex.: les protocoles de prise en charge coordonnée sont révisés pour correspondre aux normes internationales)***[ ]  Les partenaires institutionnels sont mieux à même d’élaborer ou de mettre en œuvre des stratégies, des politiques et/ou des plans d’action multisectoriels nationaux et/ou locaux*** visant à éliminer la VCFF ([ ] Ex.: les responsables des administrations publiques disposent de capacités/connaissances/compétences accrues pour rédiger un plan d’action tenant compte des besoins des femmes les plus marginalisées)***[ ]  La législation relative à l’élimination de la violence à l’égard des femmes est développée, mieux appliquée ou améliorée*** ([ ] Ex.: le travail avec les partenaires institutionnels conduit à modifier ou à améliorer les lois visant à ériger la violence à l’égard des femmes et des filles en infraction)***[ ]  Des systèmes de responsabilisation sont en place et/ou sont améliorés*** pour que les autorités rendent compte de leurs engagements en matière de lutte contre la VCFF ([ ] Ex.: la société civile, des groupes de travail multipartites ou d’autres mécanismes permettent de demander des comptes aux responsables) |

**III. Description du projet**

|  |
| --- |
| **Résumé du projet** (500 mots maximum)Donnez un bref aperçu du projet que vous proposez. Il doit répondre aux questions **pourquoi** (besoin/justification du projet), **qui** (vos groupes cibles), **comment** (type d’interventions), **où** (couverture géographique) et **quoi** (résultats). Justifiez votre proposition en expliquant brièvement comment votre projet contribuera à la prévention et/ou à l’élimination de la violence à l’égard des femmes dans votre contexte spécifique et comment votre organisation entend travailler avec et pour des femmes et/ou des filles spécifiques souffrant de marginalisations croisées.  |
|  |

***Les réponses aux questions suivantes doivent être spécifiques et adaptées à la catégorie pour laquelle vous demandez une subvention.***

|  |
| --- |
| **Contexte du projet et analyse du problème** (750 mots maximum)1. Décrivez le **problème spécifique** que votre projet entend aborder dans le **contexte** de votre/vos pays d’intervention. *Pour les candidats au focus spécial sur les crises prolongées, veuillez également fournir des informations relatives à la crise prolongée qui affecte actuellement votre contexte.*
2. Qui sont les **femmes et les filles marginalisées** avec lesquelles votre projet a l’intention de travailler ? Comment et pourquoi font-elles l’expérience de marginalisations croisées ?
3. Quels sont les **problèmes** auxquels elles sont confrontées et quelles sont les relations de pouvoir plus larges et/ou les forces structurelles qui, ensemble, font que ce groupe est plus exposé à la violence/au risque d’être laissé pour compte ? Incluez une **analyse des besoins** du point de vue des femmes et des filles au centre du projet proposé. *Pour les candidats au focus spécial sur les crises prolongées, veuillez expliquer comment cette crise a un ou plusieurs impacts accru(s) sur les groupes ciblés.*
 |
|  |

|  |
| --- |
| **Résultats du projet** (500 mots maximum)1. Expliquez brièvement l’objectif général du projet.
2. Quels sont les **principaux résultats attendus** qui contribueront à la réalisation de cet objectif ?

Lorsque vous évoquez les résultats, précisez qui (individu, communauté, institution) est susceptible de connaître un changement positif et quel type de changement vos interventions sont susceptibles d’entraîner (changement de comportement, changement dans les rapports entre les institutions et les survivantes de violence et dans la réponse apportée à leurs besoins, changement dans les attitudes, les croyances et les normes communautaires sur lesquelles repose la violence à l’égard des femmes et des filles, etc.).  |
|       |

|  |
| --- |
| **Logique d’intervention et stratégies de projet** (500 mots maximum)1. Veuillez nous expliquer, en utilisant un langage simple, quelle est votre **Théorie générale du changement**, c’est-à-dire comment et pourquoi vous pensez que votre intervention apportera un changement dans la vie des femmes et des filles et, par conséquent, permettra d’atteindre l’objectif de votre projet.
2. Expliquez comment chaque changement ou réalisation contribuera au changement plus important que vous souhaitez voir se produire (votre objectif).
3. Assurez-vous que votre théorie du changement traite des formes de violence croisées sur lesquelles votre intervention se concentrera et de la manière dont vous répondrez aux besoins de votre population cible.
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Données probantes** (500 mots maximum)1. Indiquez s’il existe des **données probantes documentées** (par exemple, une évaluation ou un article de recherche publié et réputé ou des connaissances fondées sur la pratique documentées, un projet évalué) qui montrent que votre théorie du changement, les stratégies sélectionnées et votre méthodologie sont susceptibles de fonctionner dans votre contexte (ou un contexte similaire). Fournissez des références et des liens, si possible.
2. S’il y a **peu ou pas de données probantes documentées**, alors expliquez pourquoi et expliquez également pourquoi ce projet est susceptible de fonctionner. Veuillez mentionner toute expérience antérieure d’utilisation réussie de ces stratégies et nous dire pourquoi elles ont été efficaces ? Comment le projet est-il conçu sur la base des bonnes pratiques et de ce qui fonctionne pour mettre fin à la violence à l’égard des femmes et des filles ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Approche basée sur les droits humains** (500 mots maximum) 1. Comment garantissez-vous que le personnel de l’organisation connaissent les droits humains des femmes et des filles et en particulier de celles qui sont marginalisées (y compris les personnes LBTQI+, les minorités raciales et ethniques, celles en situation de handicap et les migrantes) ?
2. Quelle est la participation attendue des femmes et des filles marginalisées dans le projet (par exemple, seront-elles des coproductrices, des conceptrices ou des actrices du changement) ?
3. Comment le projet tiendra-t-il les détenteurs d’obligations (y compris les institutions gouvernementales, les acteurs humanitaires, le cas échéant, et les autres détenteurs d’obligations) responsables de leurs obligations en matière de droits humains, y compris la responsabilité de l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Protocoles d’éthique et de sécurité et approche centrée sur les survivantes** (500 mots maximum)1. Décrivez les protocoles d’éthique et de sécurité que votre organisation mettra en place (ou prévoit de mettre en place) pour garantir que la mise en œuvre des activités de votre projet et des activités de suivi et d’évaluation ne causent aucun préjudice à vos bénéficiaires, y compris les femmes et les filles.
2. Si votre projet cible des **enfants, des femmes et des filles à risque, ou des survivantes**, expliquez quels protocoles et plans d’éthique et de sécurité seront mis en place pour travailler en toute sécurité avec eux.
3. Si votre projet **implique et cible des survivantes de la violence**, comment vous assurerez-vous qu’elles sont traitées avec dignité et respect, que leurs besoins et leurs souhaits soient prioritaires et qu’elles aient accès aux services disponibles ?
4. Comment comptez-vous assurer la sécurité de votre personnel et le devoir de diligence ?
 |
|       |

Les principes de programmation de l’élimination de la violence à l’égard des femmes peuvent être consultés [ici.](https://endvawnow.org/fr/)

|  |
| --- |
| **Analyse des risques et mesures de mitigations** (750 mots maximum)1. Fournissez une évaluation des **risques externes** liés à votre contexte (instabilité politique et économique, conflit, risque environnemental, crise aggravée, etc.) et expliquez comment vous prévoyez d’évaluer, de surveiller et d’atténuer ces risques.
2. Fournissez une évaluation des **risques liés à vos interventions et/ou à votre organisation** (résistance ou réactions négatives de la part de la communauté/des porteurs de devoirs, etc.) et comment vous prévoyez d’évaluer, de surveiller et de mitiger ces risques.
3. Quels sont les mécanismes dont disposent votre organisation pour assurer une **évaluation** continue **des risques** et pour appliquer les ajustements nécessaires tout au long de la durée de vie du projet lorsque cela est nécessaire (par exemple, des outils de surveillance pour identifier les problèmes et agir en conséquence) ?
 |
|       |

Série De Brèves D’information « L’apprentissage Par La Pratique » : Résistance Et Réactions Négatives Pour Prévenir La Violence À L’égard Des Femmes Et Des Filles, [lien](https://untf.unwomen.org/sites/default/files/2022-01/FR_short%20brief%207%20-%20short%20resistance%20and%20backlash_compressed.pdf).

|  |
| --- |
| **Stratégies de partenariat (500 mots maximum)** 1. Dressez la liste des partenaires (autres OSC locales, ONGI, organismes gouvernementaux, secteur privé, chercheurs, réseaux et petites organisations de base) avec lesquels vous devrez travailler ou vous engager pour atteindre les résultats du projet et précisez la nature de ces partenariats (par exemple, partage de ressources, de réseaux, de pouvoir, de données) ?
2. Quelle est votre stratégie pour vous assurer que les partenariats sont éthiques et mutuellement bénéfiques, et qu’ils représentent au mieux les besoins des femmes et des filles victimes de marginalisations croisées sur lesquelles votre projet se concentre ?
3. Quelles preuves de partenariats antérieurs à succès pouvez-vous fournir ? Pour tout nouveau partenariat, décrivez les activités qui pourraient être nécessaires pour établir le partenariat et les risques potentiels s’il n’est pas possible d’établir un partenariat comme prévu.
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Approche transformatrice et durabilité des projets (500 mots maximum)** 1. Décrivez comment la conception et la mise en œuvre du projet contribueront à un changement systémique et à un impact durable sur la vie des femmes et des filles, en particulier celles qui sont victimes de marginalisations croisées.
2. Décrivez comment les résultats obtenus par ce projet (y compris les capacités, les services, les partenariats, etc.) seront maintenus dans le temps et expliquez comment ces changements seront maintenus après la fin du projet.
3. Expliquez comment le projet contribuera à renforcer la préparation à la gestion dans des environnements complexes qui nécessitent une flexibilité et une adaptabilité pour fonctionner avant, pendant et après les urgences.
4. S’il y a lieu, expliquez comment le mouvement féministe que vous construisez ou renforcez pourra se maintenir et produire des changements substantiels à long terme.

**Question supplémentaire pour les organisations qui postulent dans le cadre du focus spécial sur les crises prolongées UNIQUEMENT :** 1. Comment votre organisation contribuera-t-elle à accroître la résilience et les capacités des communautés, des OSC/ODF et des acteurs concernés à atténuer les risques, à prévenir et à traiter la violence à l’égard des femmes et des filles dans les crises prolongées ?
 |
|       |

|  |
| --- |
| **Parcours d’apprentissage** (300 mots maximum) a) Quel sera le parcours d’apprentissage de ce projet ? Quels types d’outils et de systèmes de suivi, d’évaluation, de recherche ou d’écoute seront mis en place afin d’apprendre de manière itérative tout au long de la mise en œuvre du projet ? Comment les bénéficiaires participeront-elles au parcours d’apprentissage ? b) Comment le projet restera-t-il agile et adaptatif, en fonction des personnes que vous écoutez et de ce que vous apprenez ? |
|       |

**IV. Budget du projet**

Voir l’annexe 3 - Récapitulatif budgétaire 2022.

**V. Pièces jointes requises**

1. Enregistrement légal

**Pour tous les candidats :** Joignez les statuts de l’organisation candidate et la preuve de son statut juridique dans le pays où elle opère.

Il s’agit d’une exigence de base pour le Fonds d’affectation spéciale des Nations Unies et votre candidature ne sera pas examinée plus en détail sans ces documents. Pour les projets multi-pays, vous devez fournir les documents d’enregistrement légal de vos partenaires de mise en œuvre dans les pays d’opération.

1. Rapports d’audit

Veuillez joindre les rapports d'audit certifiés pour les trois dernières années fiscales y compris 2019, 2020 et 2021. Si votre organisation n’est pas soumise à des audits annuels, veuillez expliquer pourquoi dans une lettre officielle que vous joindrez à cette proposition.

1. Rapports financiers

Veuillez joindre les rapports financiers certifiés pour les 3 dernières années fiscales – y compris 2019, 2020 et 2021. Il s'agit d'une exigence fondamentale pour le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies et votre demande ne pas sera prise en compte sans ce document.

1. Organisations dirigées par des femmes et organisations de défense des droits des femmes

**Pour les organisations de défense des droits des femmes :** veuillez fournir des éléments de preuve comme, par exemple, un arrêté officiel, un article d’association, le statut, la constitution et/ou l’organigramme permettant au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies de déterminer si l'organisation est une organisation de défense de droit des femmes.

**Pour les organisations dirigées par des femmes :** veuillez fournir des preuves qu’au moins 61 % des postes de direction à divers niveaux de décision au sein de l'organisation (gestion, cadres supérieurs et conseil d’administration) sont détenus par des femmes. Cela inclut, par exemple, la preuve de la composition du conseil d'administration et l'organigramme de la direction ventilé par sexe, ainsi qu'une lettre formelle indiquant clairement le nombre absolu et le pourcentage de femmes occupant des postes de direction en particulier, et au sein de l'organisation en général.

**VI. Pièces jointes facultatives**

1. Lettre d’approbation/appui

**Pour toutes les organisations candidates :** vous pouvez joindre une lettre d’approbation d'un autre intervenant clé (par exemple, un ancien bénéficiaire de votre organisation, une organisation partenaire, passée ou actuelle, un partenaire de co-exécution engagé dans la mise en œuvre de l'intervention proposée, etc.) faisant explicitement référence à votre expertise dans le champ de l’élimination de la violence faite aux femmes et aux filles**.**

**Veuillez noter que par soucis d’équité, les lettres fournies par les bureaux d’ONU Femmes ne seront pas acceptées.**